

EVALUER LES CONDITIONS DE REALISATION D'UNE PLATEFORME MULTIMODALE SUR LE DEPARTMENT DE LA LOIRE

Objet du marché de service :

La mission a pour objectif de compléter les axes de travail définis dans le cadre d'une première phase étude par une analyse plus concrète permettant d'éclairer les débats sur les conditions de réalisation d'une ou plusieurs plateforme multimodale dans le département de la Loire. Elle doit déboucher sur un dimensionnement, une localisation de la/des plateformes et préciser les services rendus. Elle se concrétisera par un montage opérationnel comprenant la recherche d'un opérateur.

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

LOGISTIQUE 42, 35 rue Ponchardier BP 78 42 000 Saint Etienne

2. Contenu du présent dossier

Le présent dossier de consultation comprend le règlement de la consultation et le cahier des charges détaillé.

3. Objet

Le présent document concerne la phase 2 de l'étude sur les conditions de réalisation et de mise en place d'une plateforme multimodale en vue du développer le fret ferroviaire et les services sur le département de la Loire.

4. Présentation des offres (pièces à fournir par le candidat)

Pour cette phase 2, le candidat devra remettre une proposition comportant :

- Une note méthodologique (rétro planning décrivant les différentes étapes de la conception et de la réalisation, en incluant les temps de validation par la maîtrise d'ouvrage)
- Une description des moyens engagés : compétences et références du ou des intervenants et désignation d'un référent
- Le prestataire devra avoir une connaissance impérative du tissu économique et logistique ligérien, des compétences transversales plus étendues au niveau régional et des compétences en logistique ferroviaire et multimodale sur le territoire national. Des groupements de prestataires seront acceptés.
- Une proposition tarifaire détaillant chaque étape de l'étude :
 - Le volume d'intervention par type de profil (jour / homme)
 - Le coût HT à la journée,
 - Le coût global forfaitaire de la prestation (qui n'excèdera pas 45 000 €). Les frais de déplacements seront inclus dans le coût total de l'étude.

- Un engagement sur les délais et un planning

5. Conditions de remise des plis

Les offres seront rédigées en langue française et transmises par la poste (envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal) et parvenir **avant le 29 mars 2010, 12h00** à l'adresse suivante :

LOGISTIQUE 42
35 rue Ponchardier BP 78
42000 SAINT ETIENNE

Avec la mention :

Offre pour :

Etude fret – Phase 2

NE PAS OUVRIR

Les offres pourront être également remises contre récépissé à la même adresse, 4ème étage, du lundi au vendredi entre 9h-12h et 14h-18h.

L'envoi des candidatures par voie électronique n'est pas autorisé.

6. Renseignements

Contact : **Céline Duris** (Chargée de mission Logistique 42)

Tél : 04.77.32.02.43 (LD) – 06.66.34.76.38

Courriel : celine.duris@logistique42.com

Ou

Contact : **Lucie DELSART** (Chargée de mission de la Direction Développement économique)

Tél : 04.77.48.40.83 (LD)

Courriel : lucie.delsart@cg42.fr

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

CONTEXTE

Au vu des mutations constantes du secteur transport et logistique exposé à des contraintes environnementales, économiques et sociales croissantes et dans un contexte de flux de trafic important sur le réseau routier du territoire de la Loire, Logistique 42, en collaboration avec les acteurs économiques du territoire, a choisit de s'interroger, en 2008, sur l'opportunité d'un report modal des flux de marchandises du mode routier vers le fret ferroviaire ceci dans une logique de développement durable. Cette étude a fait l'objet d'un financement du Conseil Général de la Loire.

Les objectifs de l'étude :

- *Définir les critères qui permettent de choisir le mode de transport le plus adapté*
- *Identifier et interroger les différents acteurs du fret : prestataires transport ferré et sociétés de transport de containers*
- *Enquête sur les flux auprès des chargeurs utilisateurs et potentiellement utilisateurs du fret ferroviaire*

Les résultats obtenus :

- *Comparaison des modes de transports route / rail avantages et inconvénients*
- *Analyses des flux et des volumes par types de transport auprès des chargeurs (51 entreprises enquêtées)*
- *Proposition d'axes de travail*

Les axes de travail et préconisations à mettre en place :

- *Mettre en place une plateforme de massification de flux pour du transport combiné de containers*
- *Développer l'utilisation du train complet en regroupant des volumes autour d'industriels utilisateurs du rail. L'idée étant de massifier au départ d'un site logistique embranché, déjà utilisateur ou pas du rail, des flux de plusieurs industriels pour avoir plus de poids auprès des transporteurs ferrés.*
- *Implanter un opérateur ferroviaire de proximité. Des industriels ou/et pouvoirs publics se regroupent pour créer un opérateur ferroviaire chargé de massifier et de transporter des flux d'une zone (locale) vers des dessertes longues.*

Ces préconisations ont été proposées au Comité de pilotage du Schéma Départemental d'accueil économique en avril 2009. Celui-ci a validé le principe de conduire une deuxième phase d'étude plus opérationnelle.

OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission a pour objectif de compléter les axes de travail évoqués ci-dessus par une analyse plus concrète permettant d'éclairer les débats sur les conditions de réalisation d'une ou plusieurs plateformes multimodales dans le département de la Loire. Elle doit déboucher sur un dimensionnement, une localisation de la/des plateformes et préciser les services rendus. Elle se concrétisera par un montage opérationnel comprenant la recherche d'un opérateur.

L'étude devra donc répondre aux axes suivants :

1. Analyse du marché, identification des besoins en transport combiné et transport ferré conventionnel
2. Définir une offre de service mutualisée en s'appuyant sur des expériences extérieures
3. Définir le dimensionnement des plateformes et des préconisations en matière de localisation
4. Réaliser le montage de l'opération et la recherche de partenaires y compris opérateur
5. Impact sur les territoires limitrophes
6. Faire émerger un concept qui aura vocation à être dupliqué au niveau régional

LA DEMARCHE – LES LIVRABLES

Axe 1 : Analyse approfondie du marché, identification des besoins en transport combiné et transport ferré conventionnel

Pour cet axe, le prestataire bénéficiera des moyens humains mis à disposition par Logistique 42 (chargé de mission recruté pour la durée de l'étude) ainsi que des éléments d'information de la première phase d'étude.

Un échantillon minimum de 200 entreprises devra être enquêté dont l'actualisation des informations des 51 entreprises ayant répondues au questionnaire de la première phase. Les entreprises seront représentatives du territoire tant au niveau géographique que par secteur d'activité.

Logistique 42 sera chargée de la rédaction, du traitement des questionnaires, ainsi que de la conduite d'entretiens auprès des entreprises.

Le prestataire aura principalement un rôle d'orientation méthodologique et d'analyse des résultats : Analyse des résultats et propositions.

En complément de cette « enquête chargeurs », le prestataire réalisera quelques entretiens auprès des principaux prestataires logistiques dont les opérateurs ferroviaires.

Le nombre de jours passés par le prestataire sur cet axe restera limité la valeur ajoutée de l'étude étant attendue sur les axes 3 et 4.

Axe 2 : Définir une offre de service mutualisée en s'appuyant sur des expériences extérieures

- *Benchmark auprès des différents territoires / structures ayant une expérience dans le ferré*
- *Analyse des points de réussite et d'échec des différents projets*

- *Définition d'une offre de service mutualisée pouvant être applicable au regard des typologies d'entreprises du territoire*

Axe 3 : Définir le dimensionnement des plateformes et des préconisations en matière de localisation

Analyse menée uniquement sur la mise en place d'une ou plusieurs plates formes multimodales. Proposition d'une méthode de travail et de service (type de plateforme souhaitable, taille critique, répartition sur le territoire, dimensionnement et service rendu...), de préconisations en matière de localisation.

L'issue de cet axe devra être validée par le groupe territorial qui marquera la poursuite des axes 4 à 6.

Axe 4 : Réaliser le montage de l'opération et la recherche de partenaires y compris opérateur

- *Proposition d'un ou plusieurs modèle économique viable et pouvant être mis en place sur le territoire*
- *Recherche de partenaires pour la mise en place du projet*
- *Liste des entreprises souhaitant s'engager dans ce projet*

Axe 5 : Impact sur les territoires limitrophes

Analyse de l'impact du développement ferroviaire ligérien sur les territoires limitrophes (Rhône, Haute Loire, Ain...) en terme de marché, de flux, de volume...

Axe 6 : Faire émerger un concept qui aura vocation à être dupliqué au niveau régional

Apports méthodologiques et modélisation du projet au niveau régional.

MODALITES DE CONDUITE DE LA MISSION

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'association Logistique 42.

Le comité de pilotage est composé :

- d'un représentant de Logistique 42,
- d'un représentant de la Région Rhône Alpes.
- d'un représentant du Conseil Général,
- d'un représentant de l'ADEL 42,
- d'un représentant du cluster logistique Rhône Alpes,
- d'un représentant de la CCI Saint Etienne Montbrison,
- d'un représentant de la CCI du Roannais,

Il se réunira à chaque étape de l'étude et notamment pour :

- retenir le prestataire
- valider la méthode et le planning précis proposés par le prestataire
- les points intermédiaires sur l'état d'avancement de l'étude
- le rapport d'étude, les conclusions et propositions des prestataires

Un groupe territorial sera composé des membres du Comité de pilotage, des représentants des Communautés d'agglomération et des Communautés de Communes concernées.

Il sera réuni au lancement de l'étude, pour une validation intermédiaire en fin d'axe 3 et pour une restitution en fin d'étude. Il recevra les comptes rendu élaborés en Comité de pilotage tout au long de l'étude.

Une réunion de présentation des principaux apports de l'étude sera organisée par les prestataires à destination des acteurs du secteur et de tous les partenaires institutionnels ou associatifs concernés.

Délai d'exécution

Le marché est conclu pour une durée de 6 mois et prendra effet à la date de sa notification.

Le prestataire devra répondre des délais des différentes étapes stipulées dans la note méthodologique actée lors de la notification.

Documents à remettre par le prestataire en fin de prestation

A la fin de l'étude, le prestataire devra remettre au maître d'ouvrage les documents suivants, en version papier et en version électronique :

- tous les supports réalisés par les prestataires tout au long de l'étude soit lors des enquêtes soit lors des réunions des comités de suivi et de pilotage
- le questionnaire type, le rapport d'analyse des questionnaires et une synthèse
- une note de présentation des critères de choix de l'échantillon des personnes interrogées par entretiens. Cette note insistera sur les raisons de ces choix.
- la trame d'entretien ainsi que le rapport d'analyse de ceux-ci
- un rapport d'étude reprenant classiquement la méthodologie employée, les résultats obtenus et les conclusions / propositions faites par les prestataires et validées par le comité de pilotage
- un document type power point retraçant les étapes de l'étude (méthodologie, résultats, conclusions, propositions) pouvant être utilisé par le maître d'ouvrage lors de réunions internes ou auprès de partenaires extérieurs pour valoriser l'étude
- une note de synthèse de l'étude, conçue comme support pédagogique reprenant outre le titre de l'étude, l'année et le maître d'ouvrage, la méthodologie et une dizaine de lignes sur les apports de l'étude
- un document synthétique, support de communication des principaux résultats de l'étude

Fait en un seul original

A.....

Le.....

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé